

Bilan financements
Programmation 2007-2013
Année 2014

1. FEDER

Sur la période 2007-2013, **l'apport du FEDER a été important en Lozère**, compte-tenu des spécificités de celle-ci, notamment :

- *territoire rural de montagne* : désenclavement numérique (infrastructures et réseaux TIC), a permis par exemple l'amélioration de l'accès et de la qualité des soins.
- *territoire exposé aux risques naturels* (inondations : 42 % des communes, mouvements de terrain : 22 %, incendies de forêts : 52 %) : mesures de prévention.

Par ailleurs, la Lozère présente un *fort potentiel en énergies renouvelables* (petite hydro-électricité, biomasse, éolien, solaire). La mesure visant à encourager l'efficacité énergétique et le développement des énergies renouvelables (installation de chaufferies bois, réseaux de chaleur, panneaux photovoltaïques, réhabilitation de logements sociaux en basse consommation d'énergie) a ainsi bénéficié d'environ 5 millions d'€ de FEDER en Lozère sur la programmation 2007-2013.

Au terme de la programmation FEDER 2007-2013, 132 projets lozériens ont été financés, pour un coût total éligible de 50 882 774,31 € **et plus de 11 millions de subvention FEDER** (rappel enveloppe régionale 2007-2013 : 270,42 millions d'€).

	Programmé	Engagé	Payé
FEDER	11 294 610,30 € (22,20%)	9 645 439,43 €	8 025 514,67 €

→ Mesure instruite en DDT 48 : il s'agit de la mesure 341 « accompagner les projets innovants en zone rurale » également appelée « FEDER Rural ». **2 dossiers** ont été retenus dans le cadre de l'AAP lancé fin 2009.

Projet	Dépense subventionnable	Subvention FEDER	Montant FEDER payé au 31/12/14
Création de la ZAE de Saint-Privat de Vallongue	1 902 200,00 €	500 000,00 € (26,29%)	500 000,00 €
Renforcement du pôle culturel de Saint-Chély d'Apcher	1 842 000,00 €	390 000,00 € (21,17%)	390 000,00 €

→ En 2014, un dossier emblématique financé en Lozère :

Projet	Dépense subventionnable	Subvention FEDER	Autres cofinancements
Syndicat Mixte pour l'aménagement de la RN 88 : Aménagement de la zone d'activité des Choisinets à Langogne	1 159 292,45 €	695 575,47 € (60 %)	Conseil Général de la Lozère : 90 000 € (7,76 %)

Une enveloppe FEDER est également dédiée à la mise en œuvre de la politique de Massif Central : voir III. FNADT/Massif Central.

2. FEADER

Le FEADER revêt une importance déterminante pour la Lozère, compte-tenu des spécificités de ce territoire, de son potentiel et des ressources à valoriser :

- zone d'élevage de moyenne montagne (Axes I et II du FEADER) ;
- département forestier (surface boisée à 45 %, couverte pour moins du quart par des plans de gestion) : aides au boisement, à la desserte forestière, à l'équipement des entreprises d'exploitation forestière, à la structuration de la filière bois ;
- patrimoine naturel, paysager et culturel exceptionnel (Parc national, Opération Grand site, patrimoine mondial UNESCO, sites Natura 2000, zones humides, etc.) : actions de conservation et de mise en valeur du patrimoine ;
- département rural, montagnard, peu peuplé (15 hab/km²) : aides à la création de services de base pour l'économie et la population rurale (crèche, structures multi-services ou médicales de proximité), à la création et au développement de micro-entreprises ;
- destination touristique : aide à la promotion touristique (gîtes ruraux, chambres d'hôtes...), à la création et à la qualification des entreprises.

Sur la programmation 2007-2013, toutes mesures confondues (instruites ou non en DDT), le montant total engagé est de **162 708 933,52 €** pour **27 978 dossiers lozériens**. Le montant payé est de **147 797 853,34 €** au 31/12/2014

Concernant les mesures instruites en DDT 48 hors aides agricoles (forêt, Natura 2000, développement territorial, LEADER pour les GAL Gévaudan et Terre de Vie) :

2007-2013	Nombre de dossiers	Total FEADER engagé	Total FEADER payé
Mesures forestières (122 A, 122B, 125 A, 226 C, 227, 341 A)	150	1 317 410,15 €	1 042 891,63 €
Mesure 323 A Natura 2000 élaboration – animation DOCOB	60	908 209,38 €	747,875,35 €
Mesure 323 B Natura 2000 travaux investissements	24	127 124,73 €	94,425,66 €
Mesure 311 « diversification agricole »	50	1 371 128,32 €	853 044,82 €
Mesure 313 « promotion touristique »	73	2 902 359,50 €	1 123 193,40 €
Mesure 323 E « patrimoine culturel » (AAP)	4	463 917,17 €	/
LEADER Mesures 313 ; 323D ; 323 E ; 341 A ; 351	102	1 209 841,01 €	821 319,64 €

Année 2014	FEADER engagé	FEADER payé
Mesures forestières (122B, 125 A, Volet transitoire)	70 239,56 € (9 dossiers)	/
Mesures forestières (122A, 122B, 125A, 226C, 227, 341A)	/	224 493,94 €
Mesure 323 A Natura 2000 élaboration – animation DOCOB	119 907,45 € (10 dossiers)	/
Mesure 323 B Natura 2000 travaux investissements	/	30 055,44 €
Mesure 311 « diversification agricole »	/	282 603,79 €
Mesure 313 « promotion touristique »	/	410 935,53 €
LEADER Mesures 313 ; 323D ; 323 E ; 341 A ; 351	109 755,53 (9 dossiers)	294 418,84 €

Concernant les aides agricoles FEADER hors surface instruites en DDT 48 :

Pour l'accompagnement des exploitations agricoles, l'année 2014 a été une année de transition avant la réforme de la PAC 2015. Certains projets ont été ainsi repoussés d'un an pour pouvoir bénéficier des nouvelles règles de financement plus favorables. Malgré tout, le nombre d'installations, par exemple, reste important.

Année 2014	Aides publiques¹ engagées	Aides publiques payées
Mesure 112 Installation DJA	1 124 150,00 €	938 083,24
Mesure 112 PB Prêts bonifiés Installation	809 380,00 € (110 dossiers)	
Mesure 121 A Plan de Modernisation des Bâtiments d'Élevage	857 190,90 € (27 dossiers)	2 584 457,52 €
Mesure 1212 C1 Plan de Performance Énergétique	54 038,93 € (3 dossiers)	/
Mesure 323 C3 Pastoralisme	109 397,00€ (3dossiers)	/

Les aides de la politique agricole commune (PAC) ont été payées aux agriculteurs dans les meilleurs délais en 2014, avec des acomptes versés à la mi-septembre et mi-octobre et l'essentiel des soldes en décembre. Il est important, cette année, de noter que les aides ont été payées sans retard important, alors que l'instruction des déclarations PAC a nécessité un travail accru des services, notamment sur l'éligibilité des surfaces boisées agricoles, pour répondre aux exigences de la Commission Européenne et ainsi justifier et maintenir le système des aides de la PAC.

Type d'aide	Montant en €	Type d'aide	Montant en €
Droits à Paiement Unique	23 641 489,89 €	ICHN	26 566 254,56 €
Autres Aides couplées	3473,80 €	PHAE	8 909 175,56 €
PMTVA (sans solde UE)	5 672 124,45 €	CAB (MAE Bio)	43 114,00 €
Aide ovine	3 239 560,89 €	MAE Api	120 249,50 €
Aide caprine	90 678,17 €	MAE territorialisées	272 565,75 €
Aide production lait de Montagne	1 019 870,17 €	Autre MAE (PRM, MAER)	6 715,52 €
Soutien au bio	260 007,35 €	Sous total 2nd pilier	35 918 075
Sous total 1^{er} pilier	33 927 205	TOTAL général au 31/12/2014	69 845 279,61 €

3. FNADT (Fonds national d'aménagement et de développement du territoire)

- Volet Territorial Lozère du Contrat de Projet État Région (CPER)

Sur la programmation 2007-2014, **66 dossiers** lozériens ont été financés, pour un coût total de 55 558 152,98 € et une **subvention FNADT VT CPER de 9 460 495,89 €**.

En 2014, **4 dossiers** lozériens ont été engagés, pour un coût total de 3 502 311,43 € et **350 000 € de subvention FNADT**.

¹ Aides publiques = FEADER + MAAF (instruits en DDT) + cofinancements collectivités (CR, CG)

Pétitionnaire	Projet	Coût total	Subvention FNADT
OIER SUAMME	Programme d'actions 2014	435 888,00 €	150 000,00 €
CC du Masegros	Création d'un village de vacances du Masegros 2 ^{ème} tranche 2 ^{ème} phase	1 750 000,00 €	40 000,00 €
CC de la vallée longue du Calbertois en Cévennes	Création d'une maison de santé pluriprofessionnelle au Collet de Dèze	973 000,00 €	100 000,00 €
Association protestante La Bécède	Requalification et l'amélioration d'hébergements touristiques de la Bécède	343 423,43 €	60 000,00 €

- Section Générale

Sur la durée de la programmation 2007-2013, **15 dossiers** lozériens ont été financés, pour un coût total de 11 920 912,21 € et une subvention de **FNADT Section Générale de 1 711 100,00 €**.

En 2014, **10 projets** lozériens ont été financés, pour un coût total de 239 539,98 € et une subvention de **FNADT Section Générale de 105 198 €**.

Pétitionnaire	Projet	Coût total	Subvention FNADT
CC des Cévennes au Mont Lozère	Fonctionnement RSP	24 245,00 €	10 000,00 €
Commune de St Chély d'Apcher	Fonctionnement RSP	22 023,98 €	10 000,00 €
CC du pays de Florac et du Haut Tarn	Fonctionnement RSP	21 550,00 €	10 000,00 €
CC du Haut Allier	Fonctionnement RSP	12 500,00 €	10 000,00 €
CC de la Vallée de la Jonte	Fonctionnement RSP	20 620,00 €	10 000,00 €
CC des Hautes Terres	Fonctionnement RSP	13 145,00 €	10 000,00 €
CC du causse du Masegros	Fonctionnement RSP	17 006,00 €	10 000,00 €
Commune de Marvejols	Fonctionnement RSP	40 000,00 €	10 000,00 €
CC de Villefort	Fonctionnement RSP	53 750,00 €	13 438,00 €
Conseil général de la Lozère	Étude sociologique « besoins en service » dans le cadre de l'élaboration du schéma d'amélioration de l'accessibilité des services au public	14 700,00 €	11 760,00 €

- Volet Technologies de l'information et de la communication (TIC)

En 2009, **400 000 €** de FNADT (programme régional de développement des TIC) ont été attribués au CG 48 pour un montant total des travaux de 1 245 000 €.

- Vallée du Lot

Entre 2009 (début de la programmation) et 2013, **14 dossiers** lozériens ont été financés pour un coût total de 4 710 453,34 € et **1 533 618,41 € de subvention FNADT Vallée du Lot**.

Aucun projet financé en 2014 (transition entre 2 programmes).

- Massif Central

Entre 2007 et 2014, **52 dossiers** lozériens ont été financés, pour une dépense éligible totale de 5 918 650,01 €, une **subvention FNADT Massif central de 877 426,26 €** et **1 510 384,59 € de subvention FEDER**.

En 2014, **6 dossiers** lozériens ont été financés, pour une dépense éligible totale de 437 372,42 €, une **subvention FNADT Massif central de 124 978 €** (sans mobilisation de FEDER).

Pétitionnaire	Projet	Dépense éligible	FNADT MC
MFR Javols	Développement des compétences en entreprises : cartes d'activités et entreprise apprenante	82 758 €	48 906,00 €
Association sur les chemins de Stevenson	Poursuite des actions de l'association	196 088,42 €	19 000,00 €
Pays Gorges Causses Cévennes	Poursuite de la mise en place de la politique de maintien et d'accueil de populations	54 552 €	28 332,00 €
Commune de Marvejols	Ecodéveloppement territorial des petites et moyennes villes du Massif central- développer et dynamiser le cœur de ville : poste de manager	33 974 €	17 295,00 €
Entente interdépartementale des Causses et des Cévennes	Programme d'actions 2014 pour la promotion de l'inscription des Biens Causses et Cévennes sur la liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO auprès du grand public, des élus, des services et des scolaires	70 000,00 €	11 445,00 €

4. PER (Pôle d'Excellence Rural)

Point sur l'état d'avancement des PER de deuxième génération (**première** et **deuxième** vague) au 09/02/15, (le terme des engagements juridiques et comptables était fixé au 31/12/13) :

Maître D'ouvrage	Investissement Total prévu	FMM prévu	FMM engagé	% engagé	FMM Payé	% payé/engagé
PER Le clos du Nid	5 070 000,00	1 500 000,00	1 500 000,00	100,00%	1 500 000,00	100,00%
PER La Colagne	1.552.827,00	649 175,00	649 175,00	100,00%	649 175,00	100,00%
PER SELO	3.818.873,00	828 000,00	822 152,51	99,29%	550 315,74	49,02 %
PER CAPEB	2.501.501,50	1 097 760,00	1 097 760,00	100,00%	664 855,68	60,56%
PER Châtaigne	1.278.751,00	370 365,00	121 655,21	32,85%	59 868,92	49,21%
PER CAUE	1.584.130,36	573 167,00	91 484,52	15,96%	78 115,10	85,39%
PER Vivier Bois	9.076.286,00	256 198,20	256 197,70	100,00%	170 137,88	66,41%
PER Thé d'Aubrac	465.000,00	75 000,00	67 500,00	90,00%	0,00	0,00%

Commentaires sur les taux d'engagement inférieurs à 100 % :

> PER SELO : abandon d'une sous-opération (réfection hôtels privés) et nombre de participants à l'opération façades moins important que prévu.

> PER Châtaigne : abandon de plusieurs opérations (développement de l'activité de la SARL Verfeuille, création d'ateliers à Sainte-Croix Vallée Française et à Saint Hippolyte-du-Fort, fonds cartographique des vergers de châtaigniers).

> PER CAUE : démission du porteur de PER en décembre 2012 ; les 3 opérations déjà engagées (photothèque du CDT, liaison verte à Mende, topo-guide de l'ALEPE) ont pu être maintenues, sur un total de 12 opérations prévues.

> PER Thé d'Aubrac : une opération réalisée sans dépôt de dossier (site internet de promotion et vente en ligne).

➔ Au 09/02/15, tous PER confondus, **le montant total des engagements s'élève à 4 605 924,94 € et le montant total des paiements à 3 672 468,32 €.**